

ÉVITEZ LES ERREURS DE TRI ET RECYCLEZ MIEUX

Qu'est-ce qu'une erreur de tri ?

On appelle "erreurs de tri", les déchets qui sont jetés dans les bacs jaunes alors qu'ils n'auraient pas dû l'être. Les erreurs de tri provoquent les "refus de tri" qui sont rejettés par le centre de tri.

Quelles sont les erreurs de tri les plus fréquentes ?



Ont-elles une incidence sur le fonctionnement du centre de tri ?

Oui, les erreurs de tri perturbent et ralentissent le fonctionnement des différents systèmes :

- Trieur optique,
- Séparateur balistique,
- Tri manuel.

Et certains types de déchets posent particulièrement des problèmes de maintenance :

- Ficelles, vêtements, cassettes VHS, papiers déchiquetés.

une question, un doute ?

les agents du service Déchets vous répondent :

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

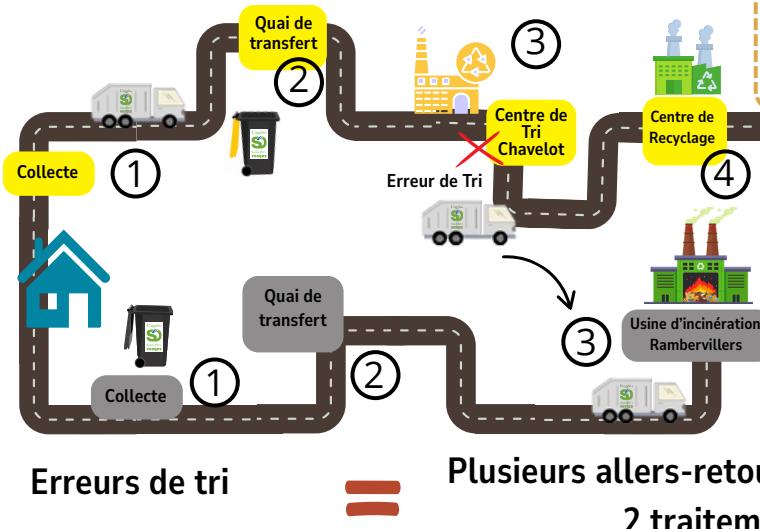
1, Place de l'Europe - 88100 Saint-Dié-des-Vosges

03 29 52 65 59 - dechets@ca-saintdie.fr - www.ca-saintdie.fr

ÉVITEZ LES ERREURS DE TRI ET RECYCLEZ MIEUX

Quelles conséquences financières ?

Les déchets déposés par erreur dans la collecte selective passent d'abord au centre de tri, pour finalement être acheminés vers le centre d'incinération.



Le chiffre
Un surcoût de
155 000 €
1082 tonnes de
déchets en refus
de tri = 2 €/hab

Ces erreurs sont-elles dangereuses ?



Oui, elles peuvent l'être !

Le verre, les déchets coupants ou piquants (aiguilles) mettent **en danger les opérateurs qui trient à la main**. Le risque est traumatique, viral et psycho-émotionnel.



une question, un doute ?

les agents du service Déchets vous répondent :

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

1, Place de l'Europe - 88100 Saint-Dié-des-Vosges

03 29 52 65 59 - dechets@ca-saintdie.fr - www.ca-saintdie.fr